

Procès Verbal n° 6 du Conseil d'Administration du 11 juillet 2014

Présents: Collignon Dominique, De Nolf Dominique, Gullo Rosalia, Leroy Jean-Jacques, Makukatin Freddy, Perniaux Véronique

Début: 11h00

1. Lecture et approbation du PV 5

PV approuvé à l'unanimité.

2. Rapport financier, budget, cotisation couple – V. Perniaux

La trésorière fait rapport de l'état des comptes. La situation est bonne et aucun paiement n'est en attente.

Il existe toujours une discussion en ce qui concerne la somme qui doit être allouée par la coupole aux ailes.

La trésorière signale également qu'elle n'a toujours pas accès aux comptes de la coupole. Un rappel sera envoyé à la coupole afin de faire le nécessaire au plus vite.

3. Rapport commission technique – F. Makukatin

Seuls 3 kits de contrôle sont disponibles.

Le démarrage du contrôle des pistes a été retardé suite à la réception tardive du planning.

Les bowlings contrôlés sont en ordre. D'autres doivent encore être contrôlés dans les prochains jours.

Le remboursement des frais pour certains bowlings lointains devraient être revu.

De même que, dans certains cas, il n'est pas nécessaire que 2 contrôleurs se déplacent ensemble. Un seul contrôleur accompagné d'un assistant serait suffisant.

Un groupe facebook « commission technique » existe et F. Makukatin suggère d'y publier cette proposition.

4. Rapport commission formation - D. De Nolf

Deux dates supplémentaires ont été planifiées et les candidats sont invités à se présenter avec un élève.

L'examen aura lieu en septembre. Les candidats qui rateraient cet examen pourront devenir assistants s'ils le souhaitent et avoir ainsi une formation « pratique ».

Pour faciliter l'accès aux cours à toutes les personnes intéressées, une formation sera programmée en soirées. Cette formule ouvrira la porte aux candidats qui n'ont pas la possibilité de suivre les cours en journée à cause de leur occupation professionnelle.

Les candidats ayant réussi la formation recevront un certificat. Ils auront ensuite la possibilité d'obtenir une licence et de suivre la formation de l'ADEPS. Des renseignements seront pris pour connaître la procédure exacte.

5. Rapport coordinateur sportif, addendum, calendriers – J.J. Leroy

Le coordinateur sportif informe que l'addendum est en ordre. Certains points manquaient et ils ont été rajoutés. Quelques modifications ont également été apportées telles que décalage de piste, moyennes pour les doublettes et trios, etc. Une discussion s'engage en ce qui concerne les championnats pour les vétérans. Aucune finale individuelle n'a été prévue et cela risque de les démotiver à participer aux championnats. Des modifications sont proposées ainsi qu'une « remise à niveau » des catégories. Ces modifications seront présentées à MB.

Le coordinateur signale que 2 centres ont été ajoutés à la liste des centres déjà choisis pour les championnats. Les huilages ont également déjà été décidés.

Une réunion « top sport » a été organisée à Anvers.

6. Cas A. VDB

A. VDB a réglé sa dette. La question qui se pose maintenant est : que fait-on ? La confiance étant rompue, il sera difficile de continuer avec lui au sein du comité. Un courrier lui sera envoyé lui demandant de remettre sa démission, pour la bonne continuation des travaux de l'aile.

7. Rapport AG du COIB

Le président fait un rapide résumé de la réunion.

Le COIB a un déficit structurel annuel très important. A ce déficit, s'ajoute la perte de sponsors importants. Une partie de ses revenus sont d'ordre spéculatif.

Cette année 2 personnes ont été honorées.

Le COIB a 2 catégories de membres :
- ceux de catégorie 1 (sports olympiques) ont 2 voix à l'AG
- ceux de catégorie 2 (autres sports) ont 1 voix à l'AG

Les 2 catégories comportent chacune environ 40 membres.

Le comité a annoncé qu'un accord était intervenu avec SN Brussels, qui propose des prix très bas pour tout voyage ayant pour but la participation à un championnat et ce, quelle que soit la destination.

8. Divers

Arbitrage :

Les formations doivent être reprises le plus rapidement possible et une coordination entre les 2 ailes est nécessaire.

Un comité devrait également être créé dans chaque coupole et un membre de ces comités mandaté à la coupole pour le choix des arbitres des championnats.

Le représentant de l'aile francophone sera Freddy Makukatin.

Championnat de l'aile :

La même formule que l'année dernière sera appliquée mais avec quelques adaptations.

Les classements scratch et handicap dans chaque catégorie resteront inchangés.

Une catégorie « jeunes » sera ajoutée.

La catégorie supérieure « dames » sera supprimée.

Une catégorie sport sera ajoutée.

Les centres suivants ont été choisis :

Thémis, Bassins (catégorie sport), Sambreville, Carré d'As, Wemmel.

La finale se déroulera au Bowlmaster.

La séance est levée à 16h30.